



Opération de Reconquête de la QUalité de l'Eau des Captages de Potte et Morchain

Groupe de travail agricole (1) 29 janvier 2018 – 14h30 – MORCHAIN Compte-rendu

Présents

SIEP du Santerre	
M. Philippe Cheval	Président
Mme Sandrine Petit	Directrice Générale des Services
Mme Marine Josse	Animatrice de l'ORQUE
GEONORD	
Mme Laurence Denis	Directrice
Mme Perrine Gamez	
	Chargée de projet
Agriculteurs	
MM. Delefortrie	Exploitants à Mesnil-St-Nicaise
Mme Charlotte Wissocq	Exploitante à Morchain
M. Laurent Degenne	Exploitant à Licourt
M. Benoit D'Herouel	Exploitant à Curchy
M. Cyril Formentin	Exploitant à Morchain
M. Regis De Becquincourt	Exploitant à Dreslincourt
M. Marc Philippe	Exploitant à Morchain
M. Jacques Carpentier	Exploitant à Morchain
M. Hervé Nuttens	Exploitant à Bersaucourt
M. Emmanuel Rigot	Exploitant à Morchain
Coopératives / Négociants	
M. Michael Winkelass	Coopérative NORIAP
M. Ludovic Leleu	Négociant A.S.E.L
Partenaires agricoles	
M. Guy Rousseau	CETA Ham et Vermandois





Excusés

Chambre d'Agriculture	
Mme Aurélie Albaut	
Bio des Hauts de France	
M. Jean Baptiste Pertriaux	
Agriculteurs	
M. Armant Frassaint	

Ce groupe de travail agricole de l'ORQUE des captages de Potte et Morchain a permis d'aborder les points suivants :

- 1. Propos introductifs
- 2. Présentation de l'étude et caractéristiques du territoire
- 3. Présentation des résultats du diagnostic agricole
- 4. Ateliers de travail pour faire émerger les actions de préservation sur le territoire

Le document présenté en réunion et le compte-rendu sont consultables sur le site internet du SIEP :

http://siep-du-santerre.fr : Onglet "Qualité de l'eau" "Opération de Reconquête de la QUalité de l'Eau de Potte et Morchain".

1. Propos introductifs

Philippe CHEVAL, Président du SIEP du Santerre, remercie les participants pour leur présence. Il souhaite faire un tour de table afin que l'ensemble des membres se présentent.

Philippe CHEVAL explique le contexte lié à l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) de Potte et Morchain.

Philippe CHEVAL explique que pour l'ORQUE de Caix la démarche est plutôt curative car les taux de nitrates sont déjà élevés. Aujourd'hui l'opération menée sur Caix a permis de mesurer l'avancement des actions et l'atteinte des objectifs fixés à 5 ans. En revanche, il se félicite d'avoir lancé avec l'accord des membres du comité une **ORQUE volontaire sur les captages de Potte et Morchain** afin de suivre une démarche cohérente sur le territoire et de préserver l'intégralité des ressources en eau du SIEP du Santerre.

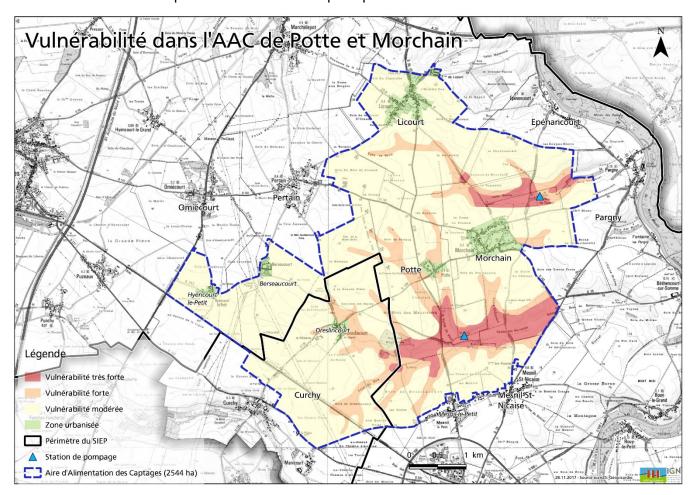




2. Rappels- Contexte de l'étude

Marine JOSSE, rappelle quelques éléments de contexte de l'étude, déjà présentés lors des précédentes réunions :

- Le périmètre du SIEP du Santerre
- Environnement du champ captant. Cette aire opérationnelle s'étend sur une surface de 26 km² et concerne 9 communes.
- La vulnérabilité
- Contexte qualitatif des deux champs captant



Perrine GAMEZ rappelle les objectifs du Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP) ainsi que les différents acteurs mobilisés dans le cadre de la démarche.

Perrine GAMEZ explique la méthodologie pour construire le programme d'actions agricole. Celui-ci est coconstruit avec tous les partenaires du territoire. Il se veut fédérateur et adapté au territoire pour permettre une diminution des pressions agricoles sur la ressource en eau. Les membres du groupe de





travail vont faire émerger les actions à mener pour les présenter et les faire valider par les membres du comité de pilotage.

3. Présentation du diagnostic agricole

Avant de lancer les diagnostics, une première phase d'identification a permis de recenser tous les agriculteurs qui cultivent au moins une parcelle dans l'AAC.

Les diagnostics agricoles se déroulent en 3 grandes phases :

- ✓ Le diagnostic d'exploitation : rendez-vous sur le corps de ferme avec l'exploitant pour échanger sur ses pratiques et collecter les données pour calculer les indicateurs. Les membres du COPIL ont validé l'année 2016 comme année de référence pour les calculs d'indicateurs.
- ✓ Le diagnostic des parcelles, selon la méthode AQUAPLAINE® qui permet d'identifier les modes de circulation de l'eau excédentaire, pouvant provoquer un transfert vers les ressources en eau.
- ✓ Le rendu individuel : remise des résultats avec la proposition d'actions adaptées et validées par l'exploitant.

Toutes les données individuelles seront synthétisées pour produire des données globales à l'échelle de l'AAC.

26 agriculteurs ont pris part à la démarche et réalisés le diagnostic. La surface diagnostiquée est de 1844 ha, soit 79% de la SAU du territoire, et 94 % des surfaces les plus sensibles.

Les pollutions ponctuelles surviennent essentiellement sur le corps de ferme. Ainsi :

- Tous les agriculteurs diagnostiqués ont mis en place une protection vis-à-vis de la ressource en eau lors du remplissage du pulvérisateur.
- **14 agriculteurs, dont 5 dans l'AAC**, disposent d'un moyen pour prévenir du débordement (volucompteur à arrêt automatique, cuve intermédiaire, ...).
- 6 dont 2 dans l'AAC sont équipés d'un système de traitement des effluents type Phytobac.
- 10 agriculteurs gèrent correctement les fonds de cuve au champ après une dilution au 1/100ème.

Perrine GAMEZ présente les résultats des leviers mis en place pour optimiser la fertilisation et l'usage des produits phytosanitaires en 2016 :

- 17 productions ont été recensées en 2016 dans l'AAC.





- Les trois cultures principales sont le blé, la pomme de terre et la betterave (78% de la surface.
- 25/26 agriculteurs ont une diversité des assolements, avec au moins 4 cultures implantées.
- 25/26 réalisent des reliquats azotés en sortie d'hiver dont 15 sur plus de 50% de la surface de leur exploitation.
- 17 agriculteurs ont recours à des outils d'aide à la décision pour ajuster la fertilisation, couvrant plus de 63% de la surface pilotable.
- Les indicateurs mesurés comme la BGA et les IFT sont élevées dû au contexte de l'année exceptionnelle.
- 6 agriculteurs utilisent des OAD pour le raisonnement des interventions phytosanitaires
- Les agriculteurs travaillent avec plusieurs partenaires comme les coopératives, négociants, Chambre d'Agriculture ou le CETA.
- Sur 17% de la surface diagnostiquée dans l'AAC des techniques alternatives comme le faux-semis ou le binage ont été employées en 2016.

Perrine GAMEZ présente les résultats du diagnostic parcellaire. La méthode utilisée est l'AQUAPLAINE, méthode développée par ARVALIS. Elle permet d'identifier les modes de circulation de l'eau excédentaire, pouvant provoquer un transfert vers les eaux souterraines. Ainsi dans l'AAC, 6 modes de transfert ont été mis en évidence. 76% des sols ont un risque de transfert des molécules phytosanitaires, soit par ruissellement (73%), soit par infiltration rapide (3%).

Perrine GAMEZ présente les périodes à risque pour le lessivage. En fonction des types de sols et du niveau de réserve utile (RU), la période de lessivage est plus ou moins importante. Localement, sur des sols superficiels avec une faible RU, la période de lessivage peut commencer en novembre pour se prolonger jusqu'en mars.

Perrine GAMEZ précise les risques d'émissions en fonctions des applications d'engrais azotés ou de produits phytosanitaires sur les périodes de lessivage ou de ruissellement.

Perrine GAMEZ résume les principaux résultats du diagnostic agricole et rappelle la bonne adhésion des agriculteurs dans la démarche.





4. Ateliers de travail

Perrine GAMEZ rappelle l'objectif du groupe de travail. Celui-ci est de faire émerger des axes d'amélioration pour les 5 ans à venir.

Deux thématiques seront abordées : les pratiques pour améliorer la fertilisation azotée et les pratiques pour optimiser l'usage des produits phytosanitaires.

Perrine GAMEZ demande à l'ensemble des membres présents si une distinction doit être faite en fonction du milieu sur les zones de plateaux et dans les vallées sèches. Les agriculteurs concernés informent qu'ils n'ont pas de différence de pratiques quelque soit le milieu.

L'ensemble des membres du groupe de travail décide de travailler à l'échelle de l'aire d'alimentation des captages sans distinction particulière des milieux.

Les axes pour optimiser la fertilisation sont :

- Optimiser les couverts végétaux (CIPAN) : association d'espèces, dates de semis.
- Piloter l'azote en cours de végétation : inciter les agriculteurs à utiliser les OAD, aider à l'investissement pour la modulation intra-parcellaire.
- Valoriser les résultats des reliquats azotés : communiquer sur les moyennes locales.
- Travailler sur les leviers pour maintenir et / ou améliorer la fertilité organique des sols : sensibiliser aux choix des produits organiques, simulations SIMEOS-AMG.
- Veiller et communiquer sur les cultures à bas intrants : opportunités.

Les axes pour optimiser l'usage des produits phytosanitaires sont :

- Limiter les retours des cultures : minimum 4 ans pour les pommes de terre, 6 ans pour les légumes.
- Inciter à utiliser des variétés résistantes et tolérantes aux maladies et décaler les dates de semis.
- Réduire les blés sur blés.
- Utiliser les outils d'aide à la décision.
- Développer les stations météo locales.
- Développer les techniques alternatives.
- Optimiser la pulvérisation : sensibilisation et formation sur les conditions de traitement, les stades optimales, l'utilisation de mouillants, d'adjuvants, ...





- Améliorer la gestion du fond de cuve : rinçage au champ, aménagement sur le corps de ferme.
- Sensibiliser sur l'agriculture biologique.
- Intégrer des cultures Bas niveau d'intrants

Les axes transversaux pour limiter le ruissellement sont :

- Sensibiliser sur les zones tampons.
- Utiliser des techniques comme le barbutte sur pommes de terre.
- Aménagement du territoire : implantation de haies, bandes enherbées, fascines, ...





5. Prochaines étapes

Un prochain groupe de travail permettra de valider les axes d'amélioration (actions) et définir les objectifs et priorités à 5 ans.

Un comite de pilotage suivi d'une réunion publique validera et présentera les résultats de la démarche. Philippe CHEVAL remercie les membres du groupe de travail pour leur investissement et leur collaboration dans la démarche et rappel que la préservation de l'eau est un enjeu majeur et collectif.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CHEVAL lève la séance à 17h00.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER:
Melle Marine JOSSE

S.I.E.P du Santerre 1, rue d'Assel B.P. 20022 80170 ROSIERES EN SANTERRE